

ÉTUDE DE DETERMINATION DES VOLUMES PRELEVABLES SUR LE SOUS-BASSIN DU HAUT-DOUBS DELIMITATION DES RESSOURCES MAJEURES POUR L'EAU POTABLE SUR LA MASSE D'EAU « ALLUVIONS DU DRUGEON, NAPPE DE L'ARLIER »

CONTEXTE NATIONAL

Ces dix dernières années, chaque année des restrictions de consommation de la ressource en eau concernent une vingtaine de départements en France.

Les outils de gestion de crise que sont les arrêtés sécheresse, réservés théoriquement aux épisodes climatiques exceptionnels, sont devenus des outils de gestion courante des ressources en déficit chronique (ex : pour le bassin Haut Doubs en 2003, 2006, 2009 et 2010).

La Circulaire 17-2008 du 30 juin 2008 fixe, à l'échelle du territoire national, les objectifs généraux visés pour la résorption des déficits quantitatifs en eau :

1. Mise en cohérence des autorisations de prélèvements et des volumes prélevables (au plus tard fin 2014) ;

2. Dans les bassins où le déficit est particulièrement lié à l'agriculture (ce qui n'est pas le cas du bassin Haut Doubs) : constitution d'organismes uniques regroupant les irrigants et répartissant les volumes d'eau d'irrigation.

SA MISE EN APPLICATION DANS LE BASSIN RHONE-MEDITERRANEE-CORSE

Les grandes étapes pour y arriver :

- ✓ Détermination des volumes maximums prélevables, tous usages confondus (= études volumes prélevables).
- ✓ Concertation entre les usagers pour établir la répartition des volumes.
- ✓ Mise en place d'une gestion collective de la ressource

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), approuvé le 17 décembre 2009, et son application locale, le SAGE Haut Doubs - Haute Loue, contribue à la mise en œuvre de la Loi sur l'Eau et les milieux aquatiques. Il fixe pour 6 ans, jusqu'en 2015, les objectifs de qualité et de quantité des eaux superficielles et souterraines.

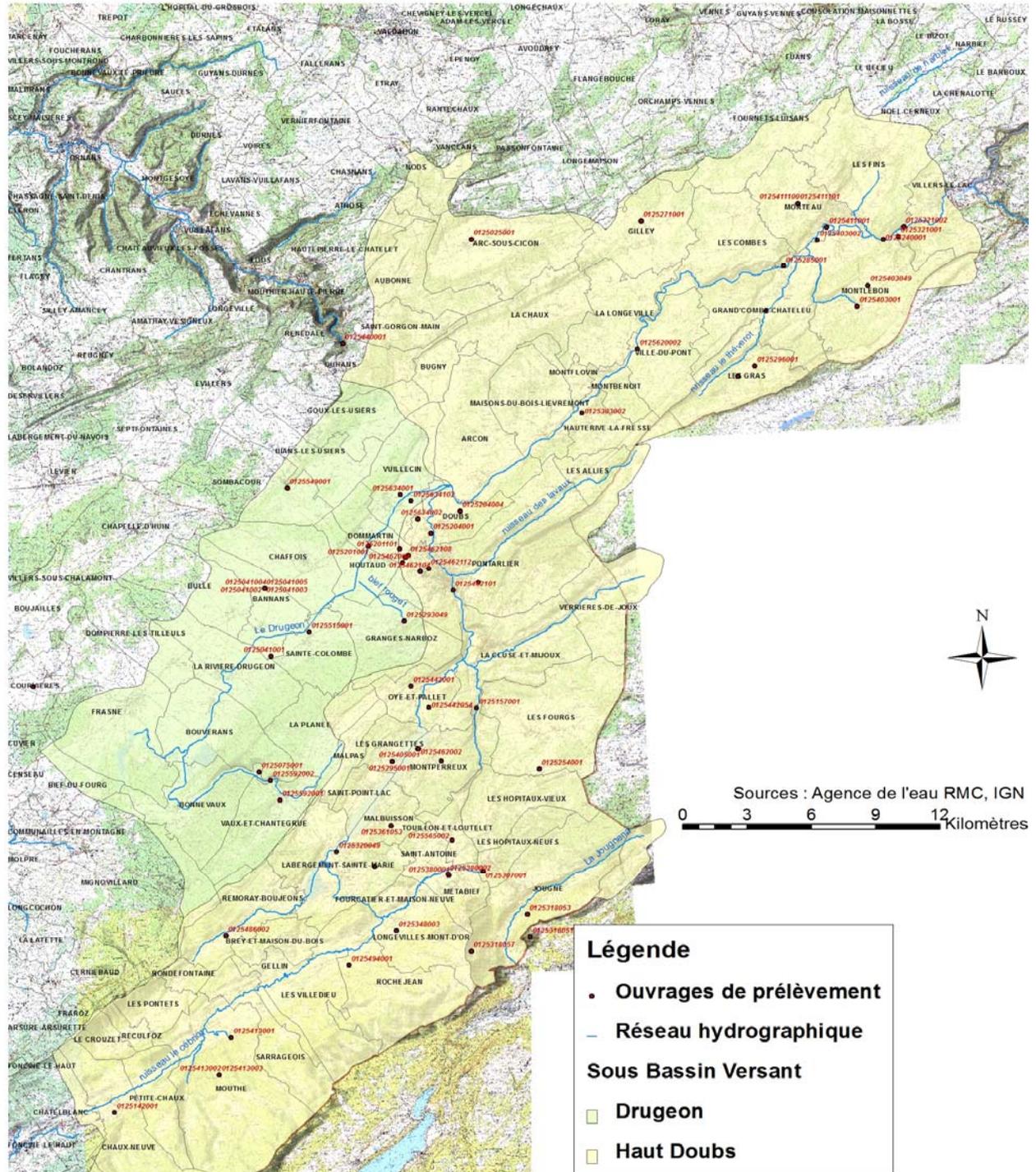
La présente étude répond à l'orientation fondamentale n°7 qui vise à atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir.

Le constat actuel montre qu'environ 75 territoires sur le bassin Rhône-Méditerranée, dont le Haut Doubs, sont dans une situation d'inadéquation entre la disponibilité de la ressource et les prélèvements.



PERIMETRE DE L'ETUDE

Haut Doubs - Alluvions du Dugeon et nappe de l'Arlier



Le périmètre de l'étude correspond quasiment (exception faite du bassin Jougnena) au territoire Haut Doubs du SAGE Haut Doubs Haute Loue.

Le bassin Haut Doubs strict sera étudié dans le cadre du Volet « Volume prélevable de l'étude ». La masse d'eau alluvions du Dugeon et Nappe de l'Arlier fera l'objet d'un volet supplémentaire consistant à identifier les ressources à préserver pour l'alimentation future des populations.

LE CONTEXTE LOCAL ET LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

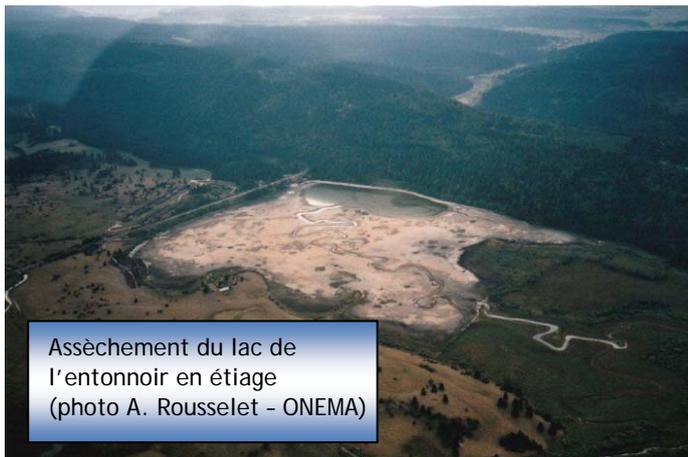
L'incendie des usines Pernot le 11 août 1901 qui, en provoquant un départ d'absinthe dans le Doubs, met en évidence le phénomène de capture de cette rivière par la Loue, est souvent considéré comme fondateur pour l'hydrogéologie karstique régionale.

Au-delà de l'anecdote, cet accident résume la **problématique majeure du Haut-Doubs**, dont la vallée traverse, en situation perchée, l'aire d'alimentation d'une autre rivière dans un contexte de plateaux karstiques. Cette situation est susceptible à terme de capturer l'ensemble de la tête de son bassin, et entraîne déjà des déficits d'écoulement sensibles en amont de Morteau.

A cet élément structurant le fonctionnement de la rivière, il faut ajouter pour avoir une vision complète de cet hydrosystème, l'existence de milieux naturels exceptionnels associés dont l'intérêt patrimonial est évident : Lacs de Remoray et de Saint Point, Tourbières de Frasné...

Or il s'agit de milieux aux équilibres fragiles, qui ont parfois été déstabilisés par les pratiques récentes inadaptées (ex : redressements du Drugeon), et que menacent les prélèvements et rejets.

Les projections d'évolutions ne sont pas favorables (modifications de la répartition des précipitation, augmentation de la population à l'échelle du bassin, augmentation des sollicitations hors bassin...). La situation actuelle où le constat de déséquilibre est déjà effectif, risque donc d'évoluer vers une situation réellement préjudiciable pour des milieux aquatiques naturels pourtant remarquables.



Assèchement du lac de l'entonnoir en étiage
(photo A. Rousselet - ONEMA)



Déficit d'écoulement dans le Doubs à Rochejean, amplifiant le développement d'algues [eutrophisation du milieu]
(photo A. Rousselet - ONEMA)

Cette étude est destinée à faire un bilan des besoins locaux et des ressources en eau disponibles, pour organiser une répartition garantissant le maintien de la vie aquatique dans les rivières.

La préservation du bon fonctionnement du Haut Doubs, situé en tête de bassin, conditionne l'ensemble de son hydrosystème. Ce sous bassin à l'échelle du cours d'eau a donc une influence en proportion plus importante que sa superficie (environ 800 km²).

A ce diagnostic des ressources disponibles est associée une identification et délimitation des ressources majeures pour l'AEP de l'Arlier et des alluvions du Drugeon (voir carte ci-contre). Il s'agit de préserver ces ressources qui sont importantes pour la satisfaction des besoins en eau potable actuels et futurs (pour mémoire, ce bassin est la ressource de toute la partie Sud du département du Doubs, soit 38 000 habitants).

METHODOLOGIE / ORGANISATION DE L'ETUDE



Financée sur fonds européens FEDER, de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, et du département du Doubs, la maîtrise d'ouvrage de cette étude est assurée par l'EPTB Saône & Doubs, avec un pilotage de la Commission Locale de l'Eau.



Cette note vous a été transmise par le Cabinet REILÉ, chargé de sa réalisation, dans le cadre d'une enquête destinée à acquérir les renseignements nécessaires à la détermination des Volumes Prélevables à l'échelle du bassin Haut Doubs, et pour l'identification des ressources stratégiques au niveau des réservoirs d'eau que sont les alluvions du Drugeon et la nappe de l'Arlier.



1. Acquérir une vision globale des réserves en eau et des usages et besoins locaux (y compris ceux du milieu naturel)
2. Engager une concertation avec les différents usagers de l'eau en vue d'établir des compromis sur le partage des ressources qui seront repris dans le cadre du SAGE Haut Doubs-Haute Loue.

Phase 1 et 2 (Février - juillet 2011)	La première étape de l'étude consiste en l'acquisition par enquête des données de prélèvement dans le bassin. Ces informations seront intégrées à une base de données, et un outil cartographique. Ces derniers donneront une vision globale des déséquilibres en eau du bassin (2 ^e étape de l'étude).
Phase 3 (Août - septembre 2011)	Lors de l'étiage 2011, les débits des cours d'eau seront mesurés. Nous évaluerons alors l'incidence quantitative des prélèvements d'eau du bassin sur les écoulements. Nous comparerons ces écoulements avec la situation fictive, où ces prélèvements étaient inexistantes.
Phase 4 (octobre - décembre 2011)	Dans une 4 ^e étape, les débits minimums nécessaires à un maintien satisfaisant de la vie dans la rivière seront déterminés sur la base d'investigations de terrain. C'est avec l'objectif de préserver ces débits que seront alors définis les volumes d'eau en surplus, que l'on pourra prélever dans l'hydrosystème, avec un préjudice acceptable pour les milieux naturels (objet de la 5 ^e étape).
Phase 5 (janvier - février 2012)	Le retour à l'équilibre à l'échelle du bassin étant clairement identifié comme une des finalités de l'étude, son épilogue consistera à proposer (dans le cadre de la démarche de concertation avec les gestionnaires), des scénari de répartition des ressources entre les différents usages.

Suivi de l'étude sur <http://cabinet-reile.fr/>

Les études techniques seront mises à disposition sur le site internet du Cabinet REILE .

